



ISSN 2107-6758

ISSN en ligne 2261-2777

Approche aspectuelle à travers le récit pour le passé composé et l'imparfait

NGUYỄN THỨC Thành Tín

Département de Français

Université de Pédagogie d'HoChiMinh-ville, Vietnam

thanhtin80@yahoo.fr

TRẦN Thiện Tánh

Département de Langues étrangères

Université de Đồng Tháp, Vietnam

tanh2726@gmail.com

Résumé

L'emploi du passé composé et de l'imparfait pose problème à l'apprenant vietnamien. Cependant, c'est sur leur valeur aspectuelle et sur le plan du relief temporel que les enseignants peuvent différencier ces deux temps du passé. En effet, si le premier exprime l'accompli ou l'aoristique et fait progresser les fait en premier plan, le second dénote l'aspect inaccompli et décrit les procès en arrière-plan. Ces oppositions se manifestent clairement dans une narration. En s'appuyant sur ces différences, les auteurs de l'article élaborent une approche aspectuelle à travers le récit afin de favoriser l'acquisition de ces deux temps chez l'apprenant.

Mots-clés : linguistique, didactique, temps, aspect, relief temporel, passé composé, imparfait, récit

**An aspectual approach through the narrative for the « passé composé »
and the « imparfait »**

Abstract

The use of the "passé composé" tense and the "imparfait" tense in French language is a problem for the Vietnamese student. However, teacher can help student to understand them by differentiating their aspectual value and in terms of time perspective. Indeed, if the "passé composé" expresses the accomplished or aoristic and made process in the foreground, the "imparfait" denotes the imperfect aspect and describes process in the background. These oppositions are clearly manifested in a narrative. Based on these differences, the authors of the article develop an aspectual approach through the story to promote the acquisition of these two tenses for the learner.

Keywords: linguistics, teaching methodology, tense, aspect, time perspective, compound past, imperfect, narrative

Vers une didactique de la grammaire conceptuelle

De la méthode traditionnelle à l'approche actionnelle, la grammaire demeure la composante indispensable dans l'enseignement des langues. Explicite ou implicite, par une méthode inductive ou par une méthode déductive, la grammaire doit être enseignée avec les compétences communicatives. Et le rôle de l'enseignant serait de faciliter à l'apprenant l'appropriation du contenu grammatical, surtout les points qui sont particulièrement délicats de la langue.

L'emploi des temps du passé du français en est un exemple : l'utilisation du passé composé et de l'imparfait semble plutôt aléatoire dans les productions des étudiants qui ont souvent beaucoup de mal à saisir leurs différences. L'affaire ne se réglerait pas avec l'apprentissage de règles toutes faites. Il s'agirait plutôt de favoriser un *développement chez l'apprenant d'un véritable processus heuristique* (Cuq, 1996 : 104). Toujours d'après J-P. Cuq (1996 :46), l'apprenant doit construire sa *propre grammaire*. Autrement dit, il pourrait *structurer la représentation et la connaissance* à partir du *fonctionnement de la langue*. En ce sens, l'apprenant est considéré comme le centre du processus d'apprentissage. Ses connaissances résultent en grande partie de son propre travail, l'enseignant se trouvant dans le rôle de guide sur le chemin de l'accès au savoir. En effet, l'enseignant ne doit pas fournir des connaissances toutes faites à l'apprenant mais *l'aider à construire sa grammaire, c'est-à-dire contrôler ses hypothèses, l'aider à les (re-)formuler par une comparaison a posteriori avec des modèles fournis par les linguistes* (Cuq, 1996 :104). Il faudrait dans ce cadre rendre plus visible l'opposition entre le passé composé et l'imparfait qui expriment tous le passé - leur valeur commune, mais qui se distinguent l'un de l'autre cependant sur d'autres plans tels que l'aspect et leur rôle respectif dans la mise en perspective d'une séquence narrative. Ces différences s'avèrent pertinentes pour les opposer et constituent donc deux arguments forts de notre travail de recherche.

Enseignement des temps verbaux : un problème d'ordre aspectuel

La perception de l'aspect reste difficile chez les apprenants vietnamiens et aussi chez les étudiants anglophones en général. Ces derniers pourtant ont plus ou moins acquis un système des temps qui s'apparente à celui du français. En effet, Kaplan (1987 : 53) prétend que l'opposition aspectuelle est perçue par les enseignants comme « particulièrement problématique » pour les apprenants anglophones du français¹. La question de l'aspect constitue donc une difficulté majeure pour l'apprenant mais aussi pour l'enseignant : l'explication de l'aspect peut être aussi problématique pour un enseignant inexpérimenté.

L'une des causes de cette difficulté réside dans la confusion entre temps et aspect, en particulier dans les manuels de langue. Garrett (1986 : 140) remarque par exemple que les termes utilisés dans les méthodes de français pour les anglophones pour se référer à l'aspect sèment des confusions et sont parfois erronés et que les explications ne sont pas suffisantes pour une bonne interprétation de la part de l'apprenant. A titre d'exemple, il cite les formes verbales de « imperfect » et de « present perfect » dont on prétend qu'elles représentent des temps différents mais elles se distinguent en réalité sur le plan de l'aspect. De même, Dansereau (1987 : 35) critique que la plupart des manuels donnent des explications vagues, incomplètes, contradictoires et pauvres, surtout les manuels pour le niveau débutant.

Selon Blyth (1997 : 54), la compréhension de l'aspect est difficile encore à cause des termes employés pour le désigner, par exemple *événement continu*, *événement duratif*, *événement ponctuel*, *événement unique* ou *événement répété*, etc.

Pour ce qui est de notre cas, nos étudiants butent aussi sur les problèmes de distinction entre temps et aspect. Les énoncés tels que *Il a dormi pendant deux heures* suscitent la question : pourquoi employer le passé composé au lieu de l'imparfait qui exprime une durée ? Logiquement, nos étudiants associent facilement l'imparfait au caractère duratif du procès et le passé composé au caractère bref de l'action, cela n'est pas faux, comme le montre l'exemple suivant :

Samedi, il était environ huit heures. Je t'ai croisée au milieu du pont des Arts, nous nous sommes regardés et tu m'as souri.

Mais cela n'est pas toujours vrai non plus car il n'est pas rare d'observer l'emploi du passé composé pour des procès d'état et celui de l'imparfait pour des procès d'activité :

Il y a trois ans, Nicolas allait presque tous les jeudis après-midi à la bibliothèque, mais l'an dernier il a préféré les jeux vidéo.

Bref, l'enseignement du passé composé et de l'imparfait mérite une attention particulière de la part de l'enseignant de français et l'étude des aspects devrait débiter, à notre avis, par la distinction entre temps et aspect.

Les prémisses d'une approche

Pour Blyth (1997), le temps est une catégorie grammaticale, utilisée généralement dans l'analyse linguistique, qui réfère à la manière d'une langue de coder le moment où une action représentée par un verbe se passe. Donc, le temps est considéré par les événements en contexte en référant à d'autres événements, en d'autres termes, par une suite d'événements sur un axe temporel. L'aspect,

d'autre part, n'est pas concerné par les points temporels référentiels, mais plutôt par les différentes manières de voir le temps interne d'une situation.

La distinction entre l'aspect lexical et l'aspect grammatical n'est pas moins importante. Le premier, objectif, reflète le mode d'action du procès ; le second, subjectif, traduit la manière de percevoir le déroulement du procès l'emploi. Il peut y avoir une certaine corrélation entre ces deux types d'aspects (par exemple, l'imperfectif va avec les temps simples et le perfectif avec les temps composés), mais le contraire est aussi possible.

Si les aspects lexicaux proviennent du sens des verbes, le problème des aspects grammaticaux s'expliquent par la subjectivité de l'énonciateur dans la perception du procès. C'est pourquoi, le prisme que le locuteur adopte pour décrire le procès est un facteur important, facteur dont dépend évidemment le choix du passé composé et de l'imparfait.

Enfin, la mise en perspective est aussi un phénomène linguistique à considérer : l'emploi d'une forme verbale résulte d'une combinaison des facteurs temporel, aspectuel et aussi de mise en relief suivant un plan d'énonciation déterminé.

Principe d'une approche aspectuelle à travers le récit

Par des études basées sur les étudiants anglophones de l'espagnol, Andersen (1990) arrive à deux constats² concernant l'acquisition du temps et de l'aspect :

- L'apprenant maîtrise selon l'ordre, le présent, le prétérit et l'imparfait.
- Dans un premier temps, il utilise le prétérit et l'imparfait en s'appuyant sur l'aspect lexical : le prétérit pour des procès ponctuel et l'imparfait pour des procès d'état.

Cette dichotomie de procès ponctuel vs procès d'état est assez récurrente dans les manuels de FLE. À notre avis, un enseignement de l'aspect serait plus efficace par un processus de mise en opposition des types de procès. Cela dit, les étudiants, tels que les nôtres (niveau débutant / intermédiaire) n'ont pas besoin de recourir à la typologie des types de procès de Gosselin qui distingue l'état, l'activité, l'accomplissement et l'achèvement. Une typologie binaire comprenant les verbes résultatifs (par exemple *partir*) et les verbes duratifs (par exemple *dormir*) devrait suffire à faciliter l'accès à une grammaire de la temporalité du français.

Le passé composé et l'imparfait ont tous une valeur temporelle de passé. Si le passé composé participe à l'énonciation de discours, l'imparfait apparaît en plus dans l'énonciation historique. Un enseignement de l'opposition entre le passé composé et l'imparfait tomberait dans l'impasse s'il s'appuie uniquement

sur ces dimensions temporelles et énonciatives. Cependant, le passé composé et l'imparfait s'opposent sur le plan aspectuel et sur la mise en perspective : le premier dénote une vision accomplie ou aoristique des procès de premier plan alors que le second traduit une vision inaccomplie des procès d'arrière-plan. Et c'est sur cette dimension d'aspect que s'appuiera notre approche aspectuelle et c'est sur la mise en relief que notre approche aspectuelle aura recours au récit comme support contextualisé.

L'enseignement du passé composé et de l'imparfait devrait opposer l'aspect accompli ou aoristique et l'aspect inaccompli, plus accessible et plus facile à percevoir. L'enseignant peut prétendre dans un premier temps que leur emploi est compatible dans les deux types de procès qui s'opposent mais il faudra, par la suite, relativiser cette exclusivité, en insistant sur le rôle des déterminants grammaticaux du verbe. Enfin, l'opposition passé composé vs imparfait peut être exploitée au niveau textuel, par leur rôle respectif dans la mise en perspective (premier plan / arrière-plan). En effet, à l'intérieur du récit, la mise en relief facilite à relever les actions principales et les actions secondaires. De plus, le récit est à la fois un support pour l'observation et la sensibilisation et une situation d'oral et d'écrit pour la production des élèves.

Proposition didactique

En ce sens, nous avons élaboré une approche que nous qualifions d'aspectuelle et qui sera exploitée à l'appui des narrations afin de rendre leur opposition en matière de mise en relief plus transparente. L'approche aspectuelle à travers le récit consiste donc à faire introduire la dimension aspectuelle dans la distinction du passé composé et de l'imparfait dans le cadre d'un récit.

Nous espérons que cette approche sera une petite révolution dans l'enseignement des temps verbaux, car jusqu'à maintenant, la plupart des enseignants de FLE, en traitant du passé composé et de l'imparfait, attache beaucoup d'importance à la dimension temporelle et ce, au niveau de la phrase. La dimension aspectuelle ainsi que l'emploi des temps au niveau textuel sont quelque peu omis.

Le point fort de cette approche, c'est qu'elle s'appuie d'abord sur l'intuition ou le sens linguistique de l'apprenant. Cela favorise son acquisition des types de procès, laquelle peut jouer sur la compréhension des étudiants sur l'aspect lexical des verbes. Les éléments lexicaux seront ensuite combinés avec l'aspect grammatical des temps verbaux, à savoir celui du passé composé et de l'imparfait, afin de mettre l'accent sur une certaine corrélation entre les deux types d'aspect. D'autre part, l'approche utilisée facilite la reconnaissance du contraste entre ces deux

temps grâce à la mise en opposition des valeurs et des emplois. Elle s'appuie sur une progression, du niveau phrase au niveau texte.

Le public visé de notre approche peut être des étudiants en général, mais surtout les étudiants anglophones. Ceux-ci sont presque débutants en français mais ils ont un certain bagage en anglais ainsi que des expériences dans l'apprentissage d'une langue étrangère. Par ailleurs, le phénomène de l'aspect aurait été initié dans l'apprentissage de l'anglais, par les temps tels que *present perfect*, *present continuous*, *simple past*, *past perfect*, etc. Étant jeunes, nos étudiants sont motivés et dynamiques dans l'apprentissage d'une autre langue que l'anglais. Ils essaient souvent de comparer les faits linguistiques des deux langues.

De ce fait, pour découvrir l'aspect lexical, il suffit d'exploiter la dichotomie de procès perfectif vs imperfectif, d'autant plus que l'aspect aoristique n'est pas évident à expliquer au public de niveau débutant / intermédiaire. Il n'est pas nécessaire non plus de rentrer dans la théorie du récit d'ADAM, jugée trop détaillée et sans beaucoup d'utilité pour le public étudiant qui n'en aura pas besoin pour rédiger une nouvelle ou un roman mais qui a besoin de connaître la structure d'un récit en vue d'une utilisation efficace du passé composé et de l'imparfait.

Séquence pédagogique

Cette approche comprend quatre étapes :

- Étape 1 : Reconnaissance des types de procès
- Étape 2 : Acquisition des valeurs aspectuelles du passé composé et de l'imparfait par les types de procès
- Étape 3 : Remise en cause de la corrélation entre aspect lexical et aspect grammatical
- Étape 4 : Emploi du passé composé et de l'imparfait dans le récit

L'emploi du passé composé et de l'imparfait est un point grammatical difficile. C'est pourquoi, cette séquence pédagogique qui est la nôtre doit être interprétée juste comme une proposition de démarches, sans mention du nombre de séances, ni la durée de chaque séance. L'enseignant, en fonction de la structure de son enseignement, du volume horaire dont il dispose et aussi du niveau de leur public, déterminera la durée nécessaire pour cette séquence pédagogique.

1. Reconnaissance des types de procès

L'objectif de cette phase est de sensibiliser l'apprenant à la différence des types de procès. Pour atteindre cet objectif, nous proposons les procédés suivants :

- Faire observer d'abord à l'apprenant des phrases mettant en opposition les types de procès. Il faudrait donc, du côté de l'enseignant, choisir des verbes pertinents dont l'aspect est facile à reconnaître). Les verbes imperfectifs sont mis au présent et les verbes perfectifs au passé composé. Cela correspond au constat de Blyth (1997 : 57), selon qui, l'apprenant utilise en premier lieu le présent, puis les formes du passé en fonction de l'aspect lexical.
- Demander à l'apprenant de rendre compte des différences entre les procès exprimés par les verbes et d'expliquer ces différences. La question pourrait être par exemple « Qu'est-ce qui permet de les différencier ? ». Puis, ils sont invités à classer ces verbes en fonction du critère choisi. Pour cette activité, la classe peut s'organiser en petit groupe en vue du travail collectif.
- Demander à l'apprenant d'expliquer l'opposition entre le présent et le passé composé. La réponse attendue serait « le présent exprime l'inaccompli au moment présent, tandis que le passé composé décrit l'accompli au moment présent ».
- À partir des idées de l'inaccompli et de l'accompli, faire formuler par l'apprenant les critères pour caractériser les verbes perfectifs. Par exemple, les verbes perfectifs expriment les actions brèves dont on ne peut voir que le résultat. Même procédé pour les verbes imperfectifs qui indiquent les actions duratives pour lesquelles on peut voir le déroulement de l'action.
- En guise d'entraînement, l'enseignant suggère une liste des verbes, les étudiants sont ensuite invités à les trier selon des verbes perfectifs et des verbes imperfectifs.
- Les étudiants donnent d'autres exemples pour chacune des deux catégories.

2. Acquisition des valeurs aspectuelles par les types de procès

L'objectif de cette phase est de faire employer le passé composé pour les procès perfectifs et l'imparfait pour les procès imperfectifs quand il s'agit de relater un événement passé.

Les procédés pourraient être les suivants :

- Faire observer à l'apprenant les phrases contenant des occurrences de passé composé pour les procès perfectifs et celles d'imparfait pour les procès imperfectifs.
- Demander à l'apprenant de faire des remarques sur l'emploi des temps. Par exemple, « Quel temps utilise-t-on pour ces verbes ? Et pour quel type de procès ? »
- Faire expliquer pourquoi le passé composé est compatible avec procès perfectif et l'imparfait est compatible avec procès imperfectif, en se basant

sur les caractéristiques communs entre le perfectif et l'accompli et entre l'imperfectif et l'inaccompli.

- Demander à l'apprenant de formuler une règle provisoire la « règle » concernant la corrélation entre l'emploi du passé composé et de l'imparfait pour les procès perfectifs et imperfectifs
- Faire faire des exercices à trous pour consolider la règle provisoire que les élèves ont acquise.
- En guise de production, l'étudiant peut construire des phrases, à l'oral et à l'écrit, en mobilisant la règle provisoire susmentionnée.

3. Remise en cause de la corrélation entre aspect lexical et aspect grammatical

Une fois l'étape 2 franchie, l'apprenant associerait systématiquement l'emploi du passé composé au procès perfectif et celui de l'imparfait au procès imperfectif. Cependant, ce n'est pas toujours le cas dans la communication réelle. Le passé composé et l'imparfait peuvent être employés pour les deux types de procès car c'est l'intention du locuteur qui importe et décide l'emploi des temps verbaux. Il est donc nécessaire de remettre en cause la corrélation provisoire formulée à l'étape 2.

L'objectif de cette troisième phase est de faire comprendre que la corrélation du passé composé pour le perfectif et de l'imparfait pour imperfectif n'est pas toujours vraie et que l'emploi d'un de ces deux temps dépend de la vision du locuteur sur le déroulement du procès. Par conséquent, le choix du temps verbal relève de celui-ci.

L'étape de la mise en question peut se conduire de la manière suivante :

- D'abord, l'enseignant fait observer par les étudiants des phrases dans lesquelles les verbes perfectifs sont à l'imparfait et les verbes imperfectifs au passé composé. Il leur demande ensuite d'identifier les types de procès, puis de les classer.
- L'enseignant peut, dans un deuxième temps, faire interpréter par les étudiants le sens que donnent ces emplois de temps verbaux. On peut s'attendre à ce qu'ils y reconnaissent le rôle de la vision du locuteur.
- Les étudiants peuvent se mettre en groupe pour formuler la règle à partir des propositions.
- L'enseignant propose des exercices à trous pour consolider les acquis.
- Enfin, en vue d'un réemploi des connaissances, l'apprenant sera invité à produire, à l'oral et à l'écrit, des énoncés avec des occurrences du passé composé et de l'imparfait, tout en tenant compte de l'intention du locuteur.

4. Emploi du passé composé et de l'imparfait dans le récit

Cette étape est d'une importance majeure parce qu'elle est la dernière, récapitulant la distribution du passé composé et de l'imparfait dans un récit. Elle conduira l'apprenant à utiliser correctement le passé composé et de l'imparfait dans les productions orales et écrites, et ce au niveau textuel. L'étape 4 comprend trois sous-étapes :

- a. Introduction du récit : L'enseignant peut prendre comme support des récits en vietnamien ou/et en français pour que l'apprenant reconnaisse la structure et les composantes d'un récit.
- b. Étude d'un premier récit : Cette première analyse a pour but de faire comprendre la distribution du passé composé et de l'imparfait dans les cinq moments d'un récit. Pour cela, l'enseignant peut choisir dans les manuels ou inventer, rédiger par lui-même un récit court, comportant de manière très claire les 5 moments, où les verbes à l'imparfait sont utilisés dans le premier (m1) et le dernier moment (m5) et où les verbes au passé composé sont utilisés pour les procès des trois moments qui restent, à savoir la complication (m2), les actions (m3) et la résolution (m4).
 - Après la lecture du récit, l'enseignant demande aux étudiants de relever les verbes qui font progresser le récit, puis les verbes qui font le décor ou qui présentent des situations ou des états ?
 - Les apprenants seront ensuite invités à identifier les 5 moments du récit.
 - Les moments une fois déterminés, les étudiants peuvent se mettre en groupe pour rendre compte de l'emploi des temps verbaux dans les 5 moments, avant de formuler la règle.
 - Les exercices possibles pour cette étape sont des récits dans lesquels les apprenants mettent les verbes à l'infinitif aux temps appropriés. Ces exercices peuvent se faire en groupe, à l'oral et à l'écrit.
 - En dernier lieu, l'enseignant suggère l'activité de production qui sollicite la créativité des apprenants.

c. Étude d'un deuxième récit

Cette sous-étape vise la distribution du passé composé et de l'imparfait selon le relief temporel de la narration. L'enseignant, cette fois, choisit ou invente, rédige un récit court, comportant de manière très claire les 5 moments. La différence de ce récit par rapport au précédent, c'est que les occurrences du passé composé et de l'imparfait sont mélangées, c'est-à-dire que l'imparfait de décor, de commentaire ou d'état s'insèrent aussi dans la complication (m2), les actions (m3) et la

résolution (m4). Les procédés sont à peu près les mêmes que ceux dans l'étude du premier récit. À savoir, aux étudiants l'enseignant demande de :

- relever les actions qui font progresser le récit et qui constituent le premier plan ;
- désigner les verbes qui font le décor ou présentent les situations ou les états et qui constituent l'arrière-plan ;
- identifier les 5 moments du récit : les décors, les situations, les états ne se trouvent pas seulement dans m1 et m5 mais aussi dans m2, m3, m4 ;
- établir les actions du premier plan et les actions de l'arrière-plan ;
- repérer l'emploi des temps verbaux pour chacun des verbes du premier plan et de l'arrière-plan ;
- formuler la règle : il est important d'expliquer que la description et le commentaire sont possibles dans la narration, qu'ils font partie de l'arrière-plan et que ce dernier est assumé par l'imparfait ;
- pratiquer les exercices à trous sous forme du travail de groupe ;
- faire des activités de production en groupe (rédaction d'un autre récit).

Bibliographie

Adam, J.-M. 2011. *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, 3^e éd., Armand Colin.

Andersen, R. 1990. « Developmental sequences: The emergence of aspect marking in second language acquisition » in: Huebner T., Ferguson C., *Crosscurrents in second language acquisition and linguistic theories*, Amsterdam and Philadelphia: John Benjamins, p. 305-324

Blyth, C. 1997. A constructivist approach to grammar: teaching teachers to teach aspect. *Modern Language Journal*, 81, Blackwell Publishing, Monterey (Californie), 1997, p. 50-66.

Cuq J.-P. 1996. *Une introduction à la didactique de la grammaire en français langue étrangère*. Paris : Didier / Hatier.

Gosselin, L. 1996. *Sémantique de la temporalité en français: Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, coll. Champs linguistiques, Louvain-la-Neuve, éd. Duculot.

Kaplan, M. 1987. Developmental patterns of past tense acquisition among foreign language learners of French. In : Vanpatten B., Dvorak T. & Lee J., 1987, *Foreign language learning : A research perspective*, Cambridge, MA : Newbury House, p. 52-60.

TRAN Thien Tanh, 2014, *L'enseignement de l'opposition Passé composé vs Imparfait par une approche aspectuelle à travers le récit*, mémoire de master, Université de Pédagogie de HoChiMinh-ville, 84 pages.

Notes

1. « [...] this aspectual opposition is perceived by teachers as particularly problematic for English-speaking learners of French ».

2. Based on studies of Spanish interlanguage, Andersen (1990) claims that learners pass through stages in the acquisition of the Spanish tense / aspect system ; learners first use present tense, then *pretérito*, and finally *imperfecto*. Andersen notes, however, that when learners of Spanish first begin to employ the preterit and the imperfect, they do so according to inherent lexical aspect and prototypicality, using the *pretérito* for prototypical punctual events and the *imperfecto* for prototypical states.